



Harcellement ,enquêteur du gouvernement

Par **Maxi3000**, le **12/05/2013** à **18:11**

Bonjour, mon cas est assez complexe. Il y a deux ans, ma sœur et mon frère se sont fait avantager quant au testament de ma mère. Avec mes autres frères et sœurs, nous avons trouvé une façon de riposter. Comme ils n'ont pas eu le dernier mot, ils ont fait des plaintes à la travailleuse sociale de ma mère. Elle habite avec nous depuis bientôt 8 ans. Avec elle, cela s'est réglé avec elle en octobre 2012. Seulement, non contents du résultat, ils se sont retournés vers les droits de la personne aux aînées. On a subi de l'intimidation, de l'humiliation, du harcèlement, de la tromperie de la part de l'enquêteur. On a fini par accepter que ma sœur et mon frère aient le droit de venir voir ma mère quand même une semaine sur deux. On ne veut plus signer plus aucune entente écrite parce que on s'est fait avoir comme des enfants parce que comme on avait pu exiger aucune entente écrite, l'enquêteur à tout nié en bloc tout ce que elle nous avait dit, de toutes les fois qu'il elle était venue à la maison. Environ 4 fois. Ma question est: Peuvent-ils sortir maman de la maison si on ne veut pas signer aucune entente écrite, même si maman veut demeurer avec nous et qu'elle l'a crié sur tous les toits! Ma sœur et mon frère trouvent toutes sortes de raisons pour ne pas venir voir notre mère à cause de ça, étique cela lui fait beaucoup de peine. Ma mère vient d'avoir 98 ans. Merci de me répondre.